

# LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . " 4 —  
Trois mois . . . . . " 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous  
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Sixième année. — N° 119

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 12 octobre 1895

## PHARMACIE D'OFFICE

M. Bonjour, rue des Granges

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

## Le Grutli à Zoug

L'assemblée des délégués du Grutli a eu lieu les 5 et 6 octobre, dès 10 heures du matin, dans la salle du Grand Conseil de Zoug. Les 101 délégués représentant 87 sections ayant pris place dans les fauteuils des grands conseillers, cette assemblée revêtait la physionomie d'un petit parlement. Au fond, les délégués qui participent à ces grandes réunions centrales sont bien des représentants ouvriers. Et nous avons la certitude que rarement une salle de Grand Conseil cantonal ait réuni une assemblée délibérante renfermant autant d'hommes, aussi fermement résolus à remplir leur mandat sans se préoccuper de leurs intérêts personnels — autant de citoyens intelligents, capables et surtout ne parlant que de ce qu'ils connaissent — c'est-à-dire des questions ouvrières.

La réunion était présidée par le citoyen Werner de Winterthour ; le citoyen Fürholz était vice-président ; Mettier et Brungger, secrétaires allemands, et Gottfried Gygi, secrétaire français. Le président a ouvert la séance en déplorant le vote du 29 septembre.

L'ordre du jour fixé, le premier objet qui y figurait se trouvait être la subvention à l'égard de la *Sentinelle*. Une assez longue discussion surgit qui aboutit par 56 voix contre 6 à une subvention annuelle à la *Sentinelle* de la Chaux-de-Fonds. Notons en passant que ce n'est pas la *Sentinelle* qui a demandé cette subvention, — comme feint de le croire notre hargneux confrère le *National suisse* — mais bien les sections du Grutli de la Chaux-de-Fonds et du Locle dont notre collègue Gottfried Gygi s'est fait l'éloquent interprète.

Une proposition d'accorder au *Demokrat* de Lucerne pareille subvention n'a pas reçu le même accueil favorable. Elle a été repoussée par 39 voix contre 29.

En ce qui concerne la proposition d'un secrétaire permanent du Grutli, le rapporteur Werner a conclu par un vote négatif, l'état des finances du Grutli, ne permettant pas de dépenser 3000 fr. par an dans ce but. Ce n'est pas précisément l'idée du rédacteur du *Grütli*, le citoyen Mettier qui ne fait pas de proposition formelle mais constate l'utilité d'un pareil rouage. La question a été renvoyée à nouveau au Comité central, lequel est prié en outre par le citoyen Wursten, de Bienne, de présenter un rapport financier à l'assemblée prochaine de 1896.

Nous ne pouvons entrer dans les détails d'ordre administratif nécessités par la révision des statuts généraux. Qu'il nous suffise de dire que les principes suivants ont été adoptés.

La séparation d'une corporation de la Société du Grutli entraîne nécessai-

rement sa dissolution et son avoir doit être restitué à la section respective du Grutli.

Le nombre de ceux qui prennent part au concours pendant les fêtes et qui ne sont pas en même temps membres du Grutli ne doit pas dépasser 1/3 des participants d'une section. Cette décision est valable également pour les concours des fêtes grutliennes locales. Exception est faite à l'égard des membres des syndicats ouvriers et d'unions ouvrières, mais le 50 0/0 de ceux-ci ne doit pas être dépassé.

Il a été aussi résolu que le Grutli devait accorder la réciprocité avec les caisses de secours à l'étranger.

S'agissant de la réorganisation de la caisse de secours aux malades et d'assurance au décès, on a décidé une réorganisation radicale. Une commission spéciale sera nommée laquelle s'adjoindra un technicien expérimenté dans le domaine des assurances pour remanier toute la question.

L'assemblée a été d'accord pour reprendre l'initiative concernant une législation sur les arts et métiers qui aurait à sa base les syndicats obligatoires.

Elle invite les partis ouvriers cantonaux à chercher à mettre au bénéfice de la loi sur les fabriques tous les ouvriers de tous les métiers sans distinction.

Le Comité central est prié de s'aboucher avec les comités d'autres associations ouvrières organisées pour revendiquer la révision de la loi sur les fabriques, notamment en ce qui concerne la journée normale de travail qui doit être fixée à dix heures.

En ce qui concerne les propositions de Genève et de Lausanne demandant la création d'inspectrices des fabriques, l'assemblée se prononce favorablement et charge le Comité central d'adresser dans ce sens une requête aux Chambres fédérales.

Nous avons omis de dire qu'elle s'était déclarée d'accord avec le projet de subvention aux écoles primaires par la Confédération. Il a été cependant fait une réserve expresse, c'est que les subventions accordées ne le fussent pas au détriment de l'assurance obligatoire contre les accidents et contre les maladies.

Quelles sont les réformes à apporter au projet de loi concernant la répression des délits de presse ? C'est une question qu'examinera le Comité central, après avoir entendu l'exposé du secrétaire-ouvrier Greulich.

Le point important de la journée de dimanche, c'était l'attitude à prendre à l'égard de la réorganisation militaire.

Après une discussion nourrie, il a été décidé de se rallier, par 64 voix contre 29, à la résolution du parti-démocrate-socialiste, résolution qui laisse à tous les collègues pleine liberté (\*).

Le Comité central a été invité de concert avec le Comité central du personnel des diverses institutions de trans-

port, d'appuyer efficacement l'introduction d'une loi sur le jour de repos.

Une conférence de M. le Dr. Joos, conseiller national, sur la colonisation aux Etats-Unis a été écoutée avec beaucoup d'intérêt.

Les citoyens de la ville de Zoug ont préparé à nos délégués une réception des plus amicales. La section du Grutli de cette ville s'est efforcée de leur rendre le séjour très agréable. Ils y ont réussi à merveille et ont droit aux remerciements de tous.

\*Note de la rédaction. — Nous publions cette résolution un peu plus loin sous la rubrique « Confédération ».

## Le pour et le contre

Monsieur le Docteur Forel affirme que toute boisson qui contient de l'alcool pur ou impur est un poison qui pousse, celui qui en fait usage, à la rencontre de bien des maladies.

Il condamne donc d'une manière absolue la consommation de boissons alcooliques.

M. Philippe Godet ne partage pas cette manière de voir ; il se prononce pour la consommation modérée des boissons alcoolisées et principalement pour celle du vin.

Le vin réjouit le cœur de l'homme, dit-il, et c'est à la Bible qu'il emprunte cette expression qui est populaire un peu dans tous les pays.

La vie deviendrait monotone, si on ne mêlait pas un peu d'esprit-de-vin à l'esprit naturel.

M. Godet, pour étayer sa manière de voir, trouve encore dans la Bible un autre argument, en faveur de sa thèse. Aux noces de Cana, Jésus a transformé l'eau en vin qui était épuisé, parce que les noces en avaient bu au point d'être tous grisés un peu ou beaucoup.

Aussi plus d'un philosophe et même quelques théologiens pensent que le sens des paroles prononcées par Jésus, en cette circonstance, a été dénaturé par les traducteurs. Nous ne sommes pas assez savant pour prendre parti pour ou contre cette interprétation.

Cependant, nous ne croyons pas la chose impossible, puisque d'autres passages bibliques aussi importants ont été dénaturés par les traductions.

Ainsi, d'après Charles Secretan, Jésus n'a pas dit : Il y aura toujours des pauvres parmi vous, mais bien : il y a encore des pauvres parmi vous. Il y a entre ces deux versions une différence capitale. D'après la première, c'est une prédiction, et d'après la seconde, c'est un amer reproche. Charles Secretan n'était pas un incrédule, puisqu'il avait mérité le nom de philosophe chrétien.

Par une de ces erreurs de traduction on aurait fait dire à Jésus le contraire de ce qu'il a dit et fait véritablement. Le maître des céans annonçant que le vin manquait, que les tonneaux étaient vides, Jésus aurait dit : Remplissez-les avec de l'eau, ils n'ont plus besoin de vin, ils sont déjà tous plus ou moins ivres.

D'après cette interprétation, Jésus n'aurait pas condamné l'usage du vin, mais, en tous cas, il se serait prononcé pour la tempérance.

M. Forel base son opinion sur la physiologie, la pathologie, la criminalité, la folie, etc.

En tout cas, si tout le monde avait autant d'esprit naturel que M. Philippe Godet, personne n'aurait besoin d'absorber des boissons alcoolisées pour avoir le cœur réjoui. C'est ce que nous établirons dans un autre article.

Pour terminer aujourd'hui, nous poserons la question suivante :

*Si, par un miracle, toutes les boissons alcooliques disparaissaient et qu'il fut impossible d'en produire à nouveau, la race humaine déchoierait-elle au point de vue physique et moral ?*

Nous croyons le contraire.

P. C.

## La circulation des voitures en ville

(Suite).

Mais soyons justes, on réclame une véritable prudence des cochers, sans changer leur allure en les obligeant de bien conduire, remettons aussi maintenant les enfants qui sont sur la rue pour jouer à leurs places : sur les trottoirs, dans les jardins, etc. Nous cherchons en vain dans le chapitre « ordre public » du règlement de police un article interdisant formellement l'entrave à la circulation. Il n'existe pas, comme bien d'autres choses. Il est cependant un fait, un axiome, qui n'est, nous espérons, plus à prouver, c'est que les rues sont faites pour la circulation. Mais nous ne pouvons trouver dans le règlement de police de notre ville un article à peu près ainsi conçu, comme cela existe ailleurs : *L'entrave à la circulation est interdite, sur la requête d'un agent la circulation doit être rétablie.*

D'un seul coup, les enfants devront choisir une autre place de jeu que le milieu des routes, car c'est franchement scandaleux comme certains parents négligent leurs enfants en laissant des petits êtres de 3 ans se promener seuls au milieu de la rue Léopold-Robert.

D'un seul coup les stationnements de vieux messieurs, causant de haute politique, au milieu des routes, pendant que les trottoirs des deux côtés son vides, deviendront impossibles. Par exemple, la place de l'Hôtel-de-Ville est assez grande pour trouver une place qui ne gêne pas à la circulation, eh bien, les stationnements de personnes se font pour ainsi dire toujours précisément à l'endroit le plus fréquenté de ladite place, il est rare qu'on ne trouve pas cinq ou six personnes, imitant en ceci les lessiveuses, se groupant sur la croisée rue de la Balance, rue Fritz-Courvoisier, entre les magasins Rücklin-Fehlmann et Waggeli, juste à l'endroit où la circulation est la plus grande. Quelquefois même se trouve sur l'angle du trottoir un agent qui regarde ce tableau d'un air muet.

Mais on me dira, où faire ces parties de blague si la rue doit circuler. Nous répondrons : d'abord, sur les trottoirs et même encore là, si ces concubinaires gênent à la circulation des piétons, ils doivent être interdits.

Les trottoirs. Qu'est-ce que dit le rè-



glement de police à leur sujet. On lit dans le chapitre « Ordre public » : Les trottoirs sont dans toute leur largeur à l'usage du public. La rédaction en est défectueuse, car il devrait être dit : *Les trottoirs sont réservés dans toute leur largeur à l'usage des piétons.* La première version donne et le trottoir et la rue au piéton, tandis que la seconde attribue essentiellement le trottoir aux piétons et laisse la route aux voitures. Que cette distinction, cette correction est nécessaire, va de soi, car, Messieurs les voituriers, il ne vous resterait plus qu'une chose, c'est de faire vos voiturages en ballon, puisque ni le trottoir ni la route ne sont pour vous, c'est alors que Pégase ou cheval ailé serait à désirer, puisque le transit des rues devrait se faire dans les airs afin de laisser les nouveau-nés s'ébattre dans la rue, et ne pas gêner ni les commerçants ni les compères dans leurs discussions rurales.

\* \*

Puisque nous parlons trottoirs, un fait peut être constaté, presque journalièrement. La rue de la Balance possède deux trottoirs pas très larges. A l'heure de midi, on peut constater une foule de personnes circulant sur la dite rue, tandis que les trottoirs ne comptent guère de passants. Ceci est anormal, sans contredit, et il suffirait d'un signe de l'agent placé là pour faire prendre le trottoir à la grande majorité des passants. Les premiers temps, on aurait évidemment de la peine à faire changer les vieilles habitudes, car nous sommes extrêmes-conservateurs envers les innovations, nous sommes souvent pires aux paysans avec leurs vieilles habitudes, mais insensiblement nous en prendrons l'habitude et tout le monde s'en portera bien, car, ne nous le cachons pas, le trottoir est fait expressément pour les piétons et la route, sauf exception, pour les voitures. *Cuique suum.* A chacun sa place au soleil.

Alors, les voitures ne pourront pas renverser les piétons, pour la raison bien simple qu'il n'y aura presque plus de piétons sur la rue, ils se trouveront sur le trottoir à l'abri des roues de voitures.

\* \*

*Surtout pas de zèle.* Encore un mot, nous voulons des industries nouvelles, donc n'empêchons pas le gain du temps, n'empêchons pas le commerce, le transit actif, par des mesures vexatoires dignes d'un village comme Pully près Lausanne. Assez parlé sur l'allure des voitures, que l'on trouve toujours trop accélérée, car à Lutry, qui n'a pas de trottoirs, on peut réclamer « au pas » depuis le commencement du village jusqu'à la fin, mais à Chaux-de-Fonds c'est insensé. Que l'on réclame avant tout que messieurs les piétons et les nouveau-nés se trouvent ailleurs que sur la rue, qu'on les place sur les trottoirs, qu'on réclame de la part des conducteurs d'attelages du sérieux dans leur art de conduire et les accidents deviendront de moins en moins nombreux et le commerce, le transit rural, ne s'en portera pas plus mal. Copions le genre des grandes villes et non pas celui des hameaux, car le contraire n'est pas précisément ni du progrès, ni du développement et, en tous cas, n'est pas prudent.

Si nous aidons la circulation entre voitures et piétons, favorisons aussi la circulation entre piétons et aussi celle entre voitures.

Le règlement de police ne prévoit pas pour Chaux-de-Fonds comment les croisements entre voitures doivent se faire, si c'est à la façon anglaise ou française, c'est une lacune et il devrait prévoir le cas ou certains « tourbiens » ne veulent pas se déranger pour laisser passer desattelages ayant une allure plus accélérée. Ceci devrait rentrer dans l'article à créer : *L'entrave à la circulation est interdite*, car jusqu'à maintenant, on en est réduit à se faire justice soi-même, pugilats éventuels, présentant certains charmes, mais n'étant pas corrects du tout.

Si nous réclamons l'intervention de la police, c'est parce que cela est de son ressort. Ce que nous désirons, ce n'est pas de créer un champ d'activité de plus pour la fabrication en gros de rapports,

car il nous fut dit qu'un agent doit présenter de nombreux rapports s'il veut conserver sa place; ce que nous voudrions voir, c'est les agents intervenir non pas en cerbères à la façon Grossen ou Ritter, prêts à tirer arme ou à dresser procès-verbal, mais en prévenant par des directions sensées des accidents. Qu'ils s'attachent aussi bien aux piétons, aux parents des nouveau-nés mal gardés, qu'aux voitures.

Je dis que j'aimerais voir les agents donner des directions sensées sans humeur ni rapport, je justifie le mot sensé.

Un certain jour où la rue de la Balance était vidée ou à peu près, un agent me fit remarquer que l'allure devait être au pas pour les voitures. Je lui fis observer qu'il n'y avait personne que lui et moi sur la rue, que par conséquent cela ne gênait personne. Il me répondit très poliment que c'était la consigne.

Donc, moins de consigne et plus de bon sens. *Achilles.*

### Confédération suisse

*Résolution du Comité du parti démocrate-socialiste suisse à l'égard de la votation fédérale concernant la révision des articles militaires de la Constitution.*

En novembre prochain le peuple suisse sera appelé à voter sur l'arrêté des Chambres fédérales du 27 juin 1895 concernant la révision des articles militaires de la Constitution fédérale.

Les nouveaux articles proposés font disparaître des barrières cantonales surannées et gênantes et amènent beaucoup plus d'unité dans notre armée. A ce point de vue, nous n'avons rien à objecter contre cette idée; nous pouvons même saluer de bon cœur l'article 18bis qui répond à un désir que nous avons exprimé depuis longtemps.

Cet article 18bis statue:

I. Que les familles des militaires qui perdent la vie par le fait du service fédéral ainsi que les militaires dont la santé est altérée par le fait de ce service ont droit à une indemnité de la part de la Confédération, indemnité dont la quotité sera fixée en tenant compte des besoins dans chaque cas spécial.

II. Que la Confédération avec le concours des cantons assiste les familles des militaires qui, ensuite de l'absence de leur soutien naturel, se trouvent dans le besoin sans qu'il y ait de leur faute, ce secours n'ayant pas le caractère d'une assistance publique.

Dans l'acceptation des articles militaires nouveaux, nous ne voyons pas une approbation du militarisme avec ses abus. Ce n'est pas cette révision de la Constitution qui décide en dernier ressort la question de savoir si la réorganisation se fera sagement et si l'on tiendra compte de notre désir de démocratiser l'armée, mais c'est plutôt la loi qui sera élaborée prochainement. Si cette loi ne contient pas des améliorations, les adversaires de tous les abus à la prussienne pourront la rejeter.

Nous ne prenons donc pas position contre ces nouveaux articles.

Nous ne pouvons cependant pas nous enthousiasmer à leur égard.

Nous admettons bien que notre liberté et notre indépendance doivent être protégées efficacement, mais par une armée populaire et démocratique, organisée suivant les habitudes et les particularités de notre pays, et non par une armée dans laquelle on singe de plus en plus le militarisme monarchique prussien.

Il se manifeste dans les rangs du peuple un mécontentement profond qui empêche le feu sacré nécessaire à la réorganisation et au perfectionnement de notre armée.

C'est pourquoi nous nous abstenons de toute agitation en laissant aux collègues de notre parti la liberté de voter à leur idée.

Ainsi voté à Zurich, le 1<sup>er</sup> sept. 1895.

*Au nom du Comité du parti social-démocratique:*  
La Commission politique.

*Monopole du tabac.* — Le Bund annonce que tous les travaux et calculs relatifs à l'établissement du monopole du tabac sont prêts et que la révision constitutionnelle

nécessaire pour l'introduction de ce nouveau monopole peut être lancée aussitôt qu'on le voudra.

*Fort du Gothard.* — Le colonel Affolter invite par circulaire les sous-officiers de la garnison du Gothard à lui communiquer les plaintes qu'ils auraient à formuler contre le major Gertsch.

### NOUVELLES DES CANTONS

VAUD. — Le tribunal militaire était réuni mercredi à Lausanne, pour juger le soldat Wittwer, boulanger, de la compagnie N° 2 d'administration, accusé d'avoir, pendant le service de sa compagnie, à Renens, introduit dans la pâte qu'il préparait pour la troupe, des bouts de cigares, des pierres, du crottin de cheval, etc.

Wittwer, âgé de vingt-deux ans seulement et déjà chauve comme un vieillard, paraît une intelligence au-dessous de la moyenne. Dès son école de recrue, il s'est révélé comme le type du mauvais soldat, paresseux, indiscipliné, malpropre, tracassier, excédent ses camarades de plaisanteries bêtes, tenant des propos aussi subversifs qu'incohérents, tout glorieux de se faire appeler Ravachol, au demeurant habitué — « abonné » a dit un témoin — de la salle de police. A Renens, il continue à se montrer paresseux invétéré et animé du plus mauvais esprit. Il exerce une fâcheuse influence sur ses camarades et suscite même un jour, dans sa tente, une véritable bagarre.

Il faut constater cependant que les faits qui ont pu être mis avec certitude à la charge de Wittwer se réduisent à peu de chose: une fois il introduit dans un pain un bout de cigare, une autre fois une pierre. Il avoue ces deux actes, mais nie formellement le surplus, que l'enquête n'a pu du reste établir.

La cour a condamné Wittwer à un an de réclusion et à deux ans de privation des droits civiques.

ZURICH. — Le cœur du héros polonais Kosciusko sera transféré le 15 octobre de la chapelle de la famille Norosini à Vezia, près Lugano, dans le musée polonais installé à Rapperswil, près Zurich.

BERNE. — *Eboulement de l'Altels.* — Un comité de secours s'est formé à Frutigen pour venir en aide aux victimes de cette catastrophe qui a causé des dommages évalués à plus de 150,000 francs.

Ce comité vient de lancer un appel à la générosité publique, signé de MM. Bühler, conseiller national, Huber, pasteur et Röstli, président du tribunal.

### Nouvelles étrangères

FRANCE. — *Pour Carmaux.* — La cinquante-quatrième liste de la *Petite République* se monte à 1,000 fr. — et le total des sommes recueillies par elle à francs 56,000 —.

*A Carmaux.* — Le calme est complet. Le zèle du préfet Doux paraît s'être refroidi; cependant cet individu doit préparer un nouveau tour.

Les journaux à la solde de Rességuier persistent à affirmer que le travail est repris. C'est faux. Pour fabriquer des bouteilles, il faut des verriers, et il n'en trouvera pas à Carmaux tant qu'il persistera dans son attitude. A de telles enseignes qu'il essaie de pratiquer l'embauchage dans le Nord. Témoin les dépêches reçues par la *Dépêche*, et que nous reproduisons:

Dorignies, 7 octobre, 1 heure, soir.

Ce matin, nous avons surpris M. Saintoyen, directeur de la verrerie du Bousquet-d'Orb, cherchant à faire boire les ouvriers pour les emmener à Carmaux. Il dit que le travail va reprendre là-bas. Il a pour principal agent un nommé Lagneau qui malgré tout a déclaré en état complet d'ivresse qu'il ne travaillerait que lorsque les fours seraient au complet.

Nous avons protesté contre les mensonges employés pour tromper les ouvriers.

*Ph. Clausse, Baudot.*

Veut-on savoir maintenant comment sont accueillis à Dorignies les singuliers procédés d'embauchage que signale le télégramme ci-dessus? Il suffira de lire la dépêche suivante, arrivée au comité de défense dans la soirée de lundi:

Dorignies, 7 octobre, 4 heures soir.

Une réunion publique vient d'avoir lieu ici. Après les explications des délégués, toute

la population a décidé qu'il y avait lieu de repousser les propositions faites au nom de M. Rességuier. Les ouvriers de Dorignies félicitent leurs camarades de Carmaux qui ont méprisé les incitations malhonnêtes du préfet Doux et adressent leurs encouragements et leurs sympathies aux vaillantes épouses de ceux qui expieront en prison le zèle de la justice.

*Ph. Clausse, Baudot.*

Décidément, n'est-ce pas! Rességuier n'a pas la main heureuse.

— *Convocation des Chambres.* — La rentrée des Chambres françaises est enfin fixée au 22 octobre.

ALLEMAGNE. — La *Gazette de Cologne* annonce que les deux « Français » arrêtés sous l'inculpation de haute trahison, ont été transférés à Leipzig.

L'enquête faite par les autorités de Cologne est terminée. Son résultat est encore tenu absolument secret.

Le *Temps* dit que le principal inculpé, M. Paul Sch... n'est pas Français, mais Luxembourgeois.

— *Alsace.* — La prochaine arrivée de l'empereur en Alsace fait de nouveau naître l'espérance qu'il apportera avec lui le décret d'abolition de la dictature, que le Reichstag a, du reste, déjà votée. Ce n'est là, toutefois, qu'une supposition, peu probable, s'il faut en croire certains bruits, qui, toutefois, paraissent émaner des cercles officiels, où l'on tient à conserver tous les pouvoirs que donne le régime exceptionnel auquel l'Alsace et la Lorraine sont soumis depuis l'annexion.

M. Henri Schwartz, gérant de la filature de laine peignée Schwartz et C<sup>o</sup>, à Mulhouse, a été tué d'un coup de couteau que lui a porté un de ses ouvriers, nommé Meyer. Celui-ci, après l'attentat, s'est tiré deux coups de revolver dans la tête et il est mort sur le coup. Il nourrissait, paraît-il, une ancienne rancune contre M. Schwartz auquel il attribuait son renvoi d'un établissement industriel en 1889 déjà.

M. Henri Schwartz, qui était âgé de cinquante ans, administrait la plus grande filature de laine peignée du monde. Il avait une succursale au Valdoie, près de Belfort.

ITALIE. — Dimanche, auprès de Viterbe, dans la commune de Vitorchiano, le secrétaire communal Ricci et le brigadier Capitani se promenaient vers midi à deux cents mètres du pays, quand ils entendirent deux coups de fusil. Ils tombèrent l'un et l'autre.

Le secrétaire communal est mort hier matin; le brigadier est grièvement blessé.

On croit qu'il s'agit d'une vendetta et l'on désigne comme auteur du double meurtre un jeune homme récemment condamné au « domicile forcé ».

TURQUIE. — *Les troubles de Constantinople.* — Une dépêche de source britannique dit qu'en procédant à l'arrestation de certains Arméniens, les agents de police turque leur disaient: « Que l'Angleterre vous délivre donc maintenant! » Les informations rétrospectives concernant les deux grandes journées de l'émeute (lundi 30 septembre et mardi 1<sup>er</sup> octobre) ne nous apprennent rien de bien nouveau. Il faut signaler pourtant que, d'après le *Times*, le cercueil de Servet bey, cet officier de gendarmerie, aide de camp du ministre de la police, qui a péri un des premiers, aurait été promené dans les quartiers turcs en vue d'exciter encore la colère de la populace. Le lundi, outre Servet bey, les Turcs n'auraient eu que deux agents tués, tandis que les Arméniens perdaient une quarantaine des leurs. L'agence Reuter cite plusieurs exemples de la férocité des softas, ou étudiants en théologie musulmans; son correspondant raconte qu'en plein jour, au milieu du quartier si fréquenté de Perchembe, sur le parcours du tramway de Galata, il vit des softas massacrer, avec d'atroces raffinements de cruauté, deux portefaix arméniens: pas un agent de police n'intervint pour empêcher cette boucherie.

Le correspondant de la *Gazette de Francfort* prétend s'être adressé à plusieurs manifestants arméniens pour apprendre d'eux quel but ils poursuivaient exactement; il rapporte ainsi la conversation qu'il aurait eue:

— Que faites-vous? que cherchez-vous?

**Ouvriers! ne vous fournissez que chez les négociants**



- Nous voulons que le sultan signe!
- Que doit-il signer?
- Ce que veulent les Anglais.
- Que veulent-ils, les Anglais?
- Est-ce que nous le savons?

D'après le même journaliste, on craint que les softas n'organisent un massacre général des chrétiens, et l'on prend des mesures pour renforcer la garnison de Constantinople.

Voici enfin le bilan qu'il établit des premières journées de l'émeute:

Depuis lundi, on a arrêté environ 2,500 Arméniens (dont 300 ont été remis en liberté). Ces derniers font un tableau effrayant des supplices infligés aux Arméniens qu'on interroge. Dans la prison de la police de Stamboul, où a été enfermé celui qui me raconte ces faits, sur 1,000 prisonniers environ qui y sont enfermés, 65 ont succombé déjà aux tortures qu'on leur a fait subir pendant l'interrogatoire.

On évalue à 5 ou 600 le nombre de victimes de bagarres depuis lundi jusqu'aujourd'hui. Certains parlent même de 1000 tués.

D'autres journaux, enfin, expriment la conviction que la Société d'anarchistes arméniens «Hintchak», fondée en 1887 à Tiflis et qui publia un journal irrégulier tantôt en cette ville, tantôt à Genève, Athènes ou Londres, doit avoir pris une

part active à l'émeute et l'a probablement organisée en partie.

**Chronique locale**

**Communiqué.** A la demande de plusieurs amis de la fanfare du Grutli, cette société s'engage à donner une dernière réjouissance de l'année le dimanche 13 octobre, grand concert et danse sur le grand pont au Restaurant Robert Studler sur la Charrière. Qu'on se le dise.

**Dernières nouvelles**

**Repos dominical.** — La Société suisse pour l'observation du repos dominical a eu mercredi son assemblée générale. Une quarantaine de délégués y assistaient. Le principal objet à l'ordre du jour était la question de l'organisation d'un mouvement d'initiative populaire en faveur du repos du dimanche. Après avoir entendu un rapport de M. Mann, rédacteur à Berne, favorable au mouvement, l'assemblée a décidé, sur la proposition de M. le pasteur Probst, de Horgen, de renvoyer encore la question à l'examen des différentes sections et de s'abstenir pour le moment de toute autre démarche.

Barcelone, le 11. — Les étudiants ont pénétré hier matin dans l'Université, brisant les vitres, empêchant les cours et demandant la démission du recteur.

Berne, le 12. — Le chef du département de l'agriculture a accordé pour le 21 octobre la réouverture du marché au bétail de St-Margrethen.

— Les recettes de douanes se sont élevées en septembre à 3,575,000 fr. contre 3,448,000 fr. l'année dernière. Jusqu'ici, il y a un excédent de 1,477,000 fr.

Zürich, le 12. — D'après une dépêche de Zurich, il paraîtrait que le comité central de la Société des vitriers entre en scène. Il invite les grévistes à reprendre le travail dans les quatre jours, sinon il prendra toutes les mesures comminatoires nécessaires.

**Etoffes modernes pour dames, à 65 c.** le mètre, double largeur, ainsi qu'un millier d'étoffes en Drap, Cheviot, Loden, Crepon, Fantaisie, Diagonale, Noppés, Flanelle dep. 55 c. Cotonnade lavable dep. 18 1/2 c. Etoffes pour habillements de Messieurs depuis 1 fr. 95 jusqu'aux prix les plus élevés, en tous genres et à bon marché. 603 3  
Oettinger & Cie Zurich  
Modèles et échantillons expédiés franco.

**Etoffes modernes et utiles pour dames**  
à des prix extraordinairement bas, par mètres seuls, robes ou pièces franco à domicile. Echantillons promptement franco. Nous avons cette saison un choix surprenant d'étoffes belles et à bon marché et de nos 5000 dessins nous mentionnons spécialement les étoffes suivantes:  
Diagonale changeant, la robe à Fr. 7 50 (en 20 nuances) et Etoffes pour Blouses, Jupons et Tabliers le mètre de Fr. 0 28—2 25. Echantillons de nos nouvelles ainsi que des vieilles séries qui sont réduites en dessous du prix de revient, sont envoyées sur demande promptement franco. 3  
Oettinger & Cie, Zurich.

**Bandages pour les hernies**, même pour les plus graves, sont fournis sous plaine garantie et au prix de fabrique par le docteur KRUSI, fabrique de bandages à Glaris (Appenzell). 235

**F. Jelmoli**  
Dépôt de Fabrique Zurich  
Etoffes pr Dames et Messieurs depuis 85 Cts. à Fr. 15 par mètre.  
Toileries coton tous les genres dep. 14 Cts. p. m.  
Couvertures de lit et de bétail dep. Fr. 1 55 à Fr. 30 par pièce.  
Nappages, Serviettes, Essuie-mains, pur fil.  
Toile pur fil toutes les largeurs dep. 55 Cts. p. m.  
Echantillons à qui demande. FRANCO.

**Cave RUE NEUVE 9**  
**Moutd'Auvernier**  
premier choix  
**Gibraltar**  
Dimanche, 13 octobre 1895  
dès 3 heures après-midi  
**GRAND Bal**  
Se recommande 715  
Ch. Stettler.

**GRANDE BRASSERIE**  
de la  
**LYRE**  
Collège 23  
Samedi, Dimanche et Lundi  
12, 13 et 14 octobre 1895  
à 8 heures du soir  
**POUR LES ADIEUX**  
**Grand Concert**  
donné par la  
**Troupe Lyonnaise**  
Mlle Odette Millany, romancière travestie de la Scala.  
Mlle Jeanne Desormaux, comique excentrique du Moulin-Rouge de Paris.  
M. Georges Barthe, comique grivois des Concerts de Lyon. 720  
**DIMANCHE**  
**MATINÉE**  
dès 3 heures

**Brasserie TIVOLI**  
Place d'Armes  
Dimanche 13 octobre 1895  
**SÉANCE**  
par le professeur  
**BELIN**  
NOUVEAU PROGRAMME  
**MATINÉE**  
Entrée libre  
**Attention**  
Malaga doré et noir et Moscatel première qualité  
au détail à 1 fr. 50 le litre  
Par fût de 16 litres Fr. 1 40  
Echantillons à disposition  
On achète des litres vides  
Paul Peytrequin  
Rue Fritz Courvoisier 15.  
408

**Restaurant Robert Studler**  
Rue de la Charrière  
Dimanche 13 octobre 1895  
dès 2 heures après midi  
**Grand Concert**  
donné par la  
**Fanfare du Grutli**  
A partir de 3 heures  
**DANSE** sur le grand pont  
Excellent orchestre  
Comme toujours  
Consommations de premier choix  
**Bon jeu de boules**  
**Civet de Lièvre**  
au vin  
Vente en détail  
**Lièvres du pays**  
**Lièvres d'Allemagne**  
Arrivages journaliers  
**COMESTIBLES A. STEIGER.**

**Grand Café du Télégraphe**  
6, Rue Fritz Courvoisier, 6  
Samedi 12, à 8 heures du soir  
**Séance**  
par le  
**Professeur Belin**  
Entrée libre  
**Dr Gerber**  
est de retour  
**Restaurant STUCKY**  
Tous les jours 706  
**CHOUCROUTE**  
avec viande de porc assortie  
et  
**Saucisses de Francfort**  
Tous les jours, **SOUPE AUX POIS**  
ON SERT POUR EMPORTER

**SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION**  
Jaquet-Droz 27, Parc 54, Industrie 1,  
111, Demoiselle, 111  
**CHAUX-DE-FONDS**  
Grand choix de laine à tricoter, qualités courantes et fines. — Laines pour camisoles, laines, soie — Mercerie à prix réduit, lacets à border fil à la main et à la machine, élastiques et jarretières, bretelles. — Couteaux et cisaux. — Assortiment complet de savons de toilette. — Vaissier Mousson & Cie. — Brillantine, eau de quinine, vinaigre de toilette, eau de Cologne, parfums pour mouchoirs. — Linges de toilette, éponges, brosses à cheveux, brosses à peignes, brosses à dents, brosses à habits, brosse usuelle complète.  
NOUVEAU! Vinaigre aux fines herbes, pur vin, qualité extra, à 45 ct. le litre.  
Toujours un assortiment complet de cognacs fins et ordinaires. — A recommander, Fine Champagne suisse, à 5 fr. le litre. — Champagne Mauler. — Carovigno blanc vieux, ferrugineux, à fr. 1 la bouteille, verre perdu. 669

**FIN DE SAISON**  
**LES CHAPEAUX DE PAILLE**  
pour Messieurs, Dames et Enfants  
seront vendus avec fort rabais  
BAYETTES depuis 15 c.  
BRASSIÈRES pour enfants depuis 70 c.  
TABLIERS p. dames et enfants dep. 70 c.  
TAILLES-BLOUSES depuis 1 fr. 45.  
CORSETS p. dames et fillettes dep. 1 f. 20.  
Ceintures élastiques p. dames dep. 2 f. 25  
Mercerie Laines et Cotons  
**A LA SAMARITAINE**  
3, Rue Fritz Courvoisier, 3

**Café-Restaurant**  
**Vital Mathey**  
EPLATURES  
Dimanche, 13 octobre 1895  
à 8 h. du soir 724  
**Souper aux Tripes**  
et lapin  
Se recommande... LE TENANCIER.  
**Boucherie-Charcuterie**  
**J. Schweizer**  
5, Passage du Centre, 5  
Tous les lundi et vendredi soir  
**Boudin frais**  
Spécialité de  
Saucisses de Vienne et Cervelas  
**Choucroute et Souriebo**  
Saucisse au foie à 60 c. le 1/2 kilo  
Toujours bien assorti  
Pour ce qui concerne la boucherie, on porte à domicile. 711  
Téléphone — Téléphone

**Attention**  
Bons DINERS pour Dames et Demoiselles à des prix raisonnables. — CANTINE sur commande.  
S'adresser rue de la Demoiselle 101 au 1er étage.  
A la même adresse, CHAMBRE à louer ou à partager avec un jeune homme de bonne conduite, avec la pension à un prix modeste, si on le désire. 698  
**Brasserie du „Cardinal“**  
tous les **Lundi soir** 290  
dès 7 1/2 h.  
**SOUPER aux TRIPES**  
Tous les DIMANCHE soir  
**MACARONIS aux tomates**  
et tous les jours  
avec viande de porc assortie  
Excellente Bière genre Pilsen

**On demande à louer**  
un petit appartement de deux pièces ou une grande chambre avec alcôve, situé au plainpied ou au premier étage, et au centre de la localité.  
S'adresser au bureau de la SENTINELLE. 721  
**On demande** pour entrer de suite quelques assujetties et apprenties tailleuses. — S'adresser à Madame VILLARS-ROBERT, maison du Cercle du Sapin. 700

**Café Brasserie de l'Avenir**  
rue Léopold Robert 18 a.  
Tous les Samedis soir  
**Choucroute de Strasbourg**  
avec viande de porc assortie.  
Les Dimanches soirs  
**Tripes-Tripes**  
à la Mode de Caen.  
Se recommande,  
707 Vve Pourcheresse.

**5 Soleil 5**  
**Jean STREIT, cordonnier**  
6 Industrie 6  
se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne sa profession. 671  
Ouvrage prompt et soigné  
PRIX MODÉRÉS  
Toujours A VENDRE quelques chaussures neuves et d'occasion.  
**Café-Boulangerie C. Luthy-Rudolf**  
74, Rue de la Paix, 74  
Dès aujourd'hui, 708  
**MOUT DU VALAIS**  
et D'AUVERNIER  
Téléphone. Se recommande. 703

**AVIS**  
De retour de ses achats, la soussignée se recommande à sa bonne clientèle et aux Dames en général à venir visiter son magasin, persuadée qu'elles trouveront, en même temps que des prix très modérés, des CHAPEAUX et CAPOTES, ainsi que tous les articles haute nouveauté pour tous les goûts et toutes les bourses.  
**Versoix 11**  
E. SANDOZ.

**Café Vaudois**  
Passage du Centre.  
Tous les **Samedis soir**, à 7 1/2 h.  
**TRIPES**  
à la Mode de Caen. 723  
**FONDUES à toute heure**  
Se recommande, G. Laubscher.

**Chemises de jour pour Dames**  
depuis fr. 1 35  
des plus élégantes seulement  
fr. 7 25 la chemise  
**Demandez catalogue gratis et franco.**  
**Bonnes qualités, coutures soignées.**  
aussi avantageuses: des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreillers, traversins etc, linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. 371  
**R. A. FRITZSCHE,**  
Neuhausen-Schaffhouse.  
fabrication de lingerie pour dames et la première Versandhaus fondée en Suisse.  
Imprimerie H. Schneider, Bième

soutenant votre journal par l'abonnement et les annonces.



# Bains de la Ronde

Spécialité de bains sulfureux pour rhumatismes

29 - RONDE - 29

ouverts chaque jour de 6 heures du matin à 10 heures du soir ; le dimanche jusqu'à midi.  
Prix d'un bain : 40, 60 et 80 centimes ; par abonnement, 60 centimes ; moitié prix pour les enfants.

Chambres et linge chauffés à la vapeur

Se recommande,  
Georges Moritz-Blanchet.

Boucherie-Charcuterie  
**D. DENNI**  
14, rue de la Balance, 14

Tous les mercredi matin BOUDIN  
Saucisse au foie d'Allemagne  
Dépôt de véritables  
Saucisses de Francfort et Wienerlis  
**Deutsche Blutwurst**

Choucroute de Berne  
Toujours bien assorti de  
Charcuterie salée et fumée  
Saindoux fondu à 1 fr. 60 le kilo. Par quantité à bas prix.  
BEAU

**Veau, Porc, Mouton**  
Première qualité  
Se recommande.

## Que trouve-t-on dans le magasin de CAOUTCHOUC

n'existant que dans les grandes villes ?

L'on y trouve : Articles pour l'industrie

tels que Feuilles pour joints, Cordes, Clapets, Courroies, etc.

Anneaux pour dentillon. Appareils de gymnastique, Appareils d'inhalation, Arrête-portes. — Baignoires pliantes. — Bandages (grand choix pour messieurs, dames et enfants). — Bandes à pansement. — Bas pour varices. — Biberons. — Bidets caoutchouc. — Blagues à tabac. — Bonnets de bains. — Bouchons — Bouteilles à eau chaude. — Bouts de cannes. — Bracelets divers genres. — Canules à injections et lavements. — Capsules plates pour pots de confitures. — Ceintures ombilicales. — Ceintures ventrières. — Cercles pour chars d'enfants. — Chaussures caoutchouc pour dames, messieurs et enfants, (meilleure marque russe). — Clysoirs anglais. — Clysoirs à jet continu. — Clysopompes. — Compte-gouttes. — Compresses pour le cou. — Coussins à air. — Cornets acoustiques. — Dessous de chopes en caoutchouc durci. — Doigtiers. — Douches nasales et oculaires. — Draps imperméables pour lits. — Fil caoutchouc. — Gants pour acides et frictions. — Goblets. — Gourdes pour touristes et chasseurs. — Guttapercha en blocs, plaques et feuilles. — Irrigateurs (système Eguisier). — Irrigateurs fontaine, en verre et métal. — Irrigateurs de voyage en caoutchouc souple. — Injecteurs. — Manteaux caoutchouc, (première qualité anglaise), pour dames et messieurs. — Matelas à air et à eau. — Oreillers de voyage. — Ouate pure, phéniquée, sublimé, etc. — Patins pour voitures. — Pélerines à capuchon, pour chasseurs et vélocipédistes. — Pessaires (toutes sortes). — Pilons pour béquilles. — Poires à injections et lavements. — Pulvérisateurs. — Rondelles. — Sacs à éponges. — Semelles et Talons en caoutchouc. — Sondes et Bougies. 561

Dépôt général pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois des  
**Célestes Stérilisateurs "Soxhiet,"**

Souliers pour gymnastes et vélocipédistes. — Tabliers de nourrice. — Tapis caoutchouc. — Tétines (toutes sortes et grandeurs). — Thermomètres maxima. — Tire-lait. — Tuyaux pour arrosage, gaz, vin, bière. — Urinaux. — Vases de nuit pour malades. — Vessies à glace (toutes sortes et grandeurs), et en outre maints autres

Articles en Caoutchouc et Guttapercha

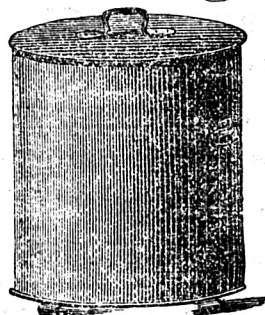
Spécialités pour l'Industrie, la Chirurgie et le Ménage

GROS ET DÉTAIL

Télégrammes : J. Lonstroff  
Caoutchouc Chaux-de-Fonds. Place de l'Hôtel-de-Ville  
Chaux-de-Fonds

## Au Magasin L.-A. CHALIER

3, rue du Marché, 3 639



Caisses à cendres rondes Fr. 3 et 3 50  
" " carrées 4 50 et 5 50

ASSORTIMENT COMPLET  
d'articles d'éclairage et d'ustensiles de ménages

Porcelaine, Faïence, Verrerie, Cristaux

Marchandises de première qualité à très bon marché

**DROGUERIE E. PERROCHET FILS**  
seul fabricant  
Rue du Premier Mars, 4, et Rue Léopold Robert, 117  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

**LIGNOLINE**

Dépôts dans toutes les principales villes de la Suisse.

La seule et unique préparation ayant des propriétés désinfectantes. Adoptée par les hôpitaux. Elle entretient le bois, lui donne une belle couleur brun-clair, répand un parfum très agréable et très salubre aux personnes faibles des voies respiratoires. Recommandée spécialement pour maintenir en bon état les parquets et planchers des grands établissements, brasseries, salles de réunions, magasins, ateliers, bureaux, etc. Eloigne les Mites, Cafards, Blattes, Punaises, etc. Détruit la Moisissure.

Exiger la Marque de fabrique déposée « Dragon ailé, aux trois chevrons et aux deux sapins »

Le nom « Lignoline » est seul la Propriété de ma maison. Les Contrefacteurs seront poursuivis selon la Loi.

## Café-Restaurant Balzer

5, Passage du Centre, Chaux-de-Fonds

Restauration à toute heure — Diners et soupers sur commande  
SALLES RÉSERVÉES — Grand choix de Vins fins et ordinaires  
Tous les jours Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie. — Spécialité de Wienerlis. 687  
Tous les samedis, tripes, lapin ou lièvre  
Service soigné. Se recommande, Le Tenancier.

## Les beaux jours

touchent à leur fin ! Me voici de retour de mes voyages d'achats en habillements pour la saison d'hiver. J'ai visité les manufactures les plus renommées de la Suisse et de l'étranger pour n'y faire l'acquisition que de marchandises de premier choix. De ce fait, je puis offrir à mon honorable clientèle **les plus fins complets et pardessus d'hiver**, haute nouveauté, allant à la perfection, pour le moins aussi bien que ceux faits sur mesure, en draps anglais, français, allemands et belges, garantis pure laine, toutes couleurs, à une ou deux rangées, jusqu'à 120 cm. de thorax, **au prix unique et maximum de 35 francs ;**

hélas !

ce n'est pas sans peine ni frais que je suis arrivé à ce résultat étonnant, et j'ose espérer que l'honorable public voudra profiter largement des immenses avantages que je lui offre. Pour vous convaincre de ces avantages, chers lecteurs, je me permets de vous inviter cordialement à venir rendre visite à mes vastes magasins, dont l'entrée est libre, et vous serez émerveillé du choix immense que vous y trouverez, mais surtout du prix incroyable de bon marché auquel tous ces habillements vous

sont

offerts ; pensez donc : **35 francs, au prix unique et maximum, pour le complet le plus élégant, le plus chic pardessus d'hiver !** N'est-ce pas avec confiance que l'ont voit arriver les journées sombres, maussades et froides de l'hiver, à l'idée de pouvoir se narguer des intempéries de la mauvaise saison, puisqu'on pourra s'habiller chaudement et élégamment, tout en ne déboursant que sept pièces de cent sous ! Que nous importe donc si les beaux jours sont

bientôt passés

puisque nous pouvons, pour nous consoler, nous procurer dans les vastes magasins J. Naphaly, rue Neuve, N° 9 à la Chaux-de-Fonds, soit un magnifique **complet** ou **pardessus d'hiver**, pure laine, confection suisse ou étrangère, au prix unique et maximum de **35 francs**, soit un **chic pantalon** à **8, 10, 12, 14** ou **15 francs** (le meilleur, en cheviotte, jusqu'à 120 cm. de ceinture), soit des **habillements** ou **manteaux de garçons**, d'une élégance et d'une solidité sans pareilles à **6 francs**, (N° 1), soit tous autres effets d'habillement, de qualité supérieure, à des prix extraordinaires de bon marché. C'est bien chez

## J. Naphaly

9, Rue Neuve 9, Chaux-de-Fonds 560

(Seule Maison en son genre, à 10 lieues à la ronde)

(Prière de faire bien attention au numéro de la rue

Une chambre spéciale est réservée pour essayer les habillements.

Les magasins sont ouverts le dimanche

Boucherie-Charcuterie  
**Pierre Tissot**

Pendant la Saison d'hiver, tous les  
Lundis soir et Mardis matin,  
**BOUDIN** première qualité.

Toujours bien assorti en  
**CHARCUTERIE fraîche, salée, fumée**  
Choucroute de Berne. 709

**Brasserie Krummenacher**  
45, rue de la Serre, 45

Tous les jours,

**Huîtres**

**Saucisses de Francfort**  
et  
**Escargots** 707

Avis au public

J'ai l'avantage d'annoncer à ma bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, qu'à partir du 3 courant j'ai transféré mon

**Magasin d'Épicerie**

99, Rue de la Demoiselle, 99  
(vis-à-vis de l'ancien local)

Je continuerai comme par le passé à servir des marchandises de 1re qualité et à des prix modérés. 692

PELLEGRINI

Qui

a chopines et litres à vendre ?

S'adresser à M. Emile GUINAND, caissier du Cercle ouvrier Progrès 77.

Habillez-vous

A LA

Cité Ouvrière

vis à vis de

l'Hôtel Fleur-de-Lys

et de la Fontaine monumentale

CHAUX-DE-FONDS

PARDESSUS

avec et sans pèlerine  
pour hommes

30 et 35 fr.

COMPLETS

pour hommes  
Drap laine

30 et 35 Fr.

PANTALONS

drap laine

7<sup>50</sup> 10 12 15

PÉLERINES

à capuchon

pour hommes

dep. 12 fr.

pour enfants

depuis 7 50

BRASSERIE GAMBRINUS

OTTO ULRICH

24 - Rue Léopold Robert - 24

DÈS AUJOURD'HUI

Choucroute de Strasbourg  
avec viande de porc assortie

SAUCISSES DE FRANCFORT  
avec Meerretig.

Sandwichs au Caviar

Se recommande  
OTTO ULRICH. 685